



DECLARATION FNEC-FP FO AU CDEN DU 21 AVRIL 2020



Monsieur le DASEN, Mesdames et messieurs les membres du CDEN, ce dernier se déroule malgré la demande de report exceptionnelle, au vu des conditions non moins exceptionnelles, des deux principales organisations syndicales du premier degré du département ! Pour La FNEC-FP FO, dans cette période, la priorité reste la protection des personnels et non le maintien du calendrier. Nous notons, encore une fois, que le dialogue social tant vanté par ce gouvernement n'est qu'un leurre.

Mardi 7 avril, le ministère a informé les organisations syndicales des dotations supplémentaires en postes dans le 1^{er} degré. 1248 postes sont créés : la dotation nationale passe de +440 postes à +1688 postes.

Ces créations de postes confirment tout d'abord que la dotation initiale était largement insuffisante, comme l'avait noté la FNEC-FP FO.

Elles sont la conséquence de la résistance qui s'est exprimée dans les départements, malgré la situation inédite que nous connaissons. Seuls parfois, mais aussi souvent de manière intersyndicale, les sections départementales de la FNEC-FP FO ont sans relâche interpellé les IA-DASEN ou les recteurs pour demander le report des comités techniques et la création de postes supplémentaires.

Elles découlent aussi des propos ministériels indiquant qu'il n'y aurait pas de fermetures de classes dans les communes rurales de moins de 5.000 habitants sans l'accord du maire. Si la FNEC-FP FO a pris note de cet engagement, notre syndicat maintient sa revendication : pas de fermeture de classes quelle que soit la commune, avec ou sans accord du maire !

La FNEC-FP FO constate donc que le ministre Blanquer, face à la colère qui s'est exprimée dans les départements devant les projets de carte scolaire, a donc été contraint de concéder presque quatre fois plus de postes dans le 1^{er} degré que ce qu'il avait prévu.

Pour autant, le compte n'y est pas.

La FNEC-FP FO rappelle tout d'abord que si 1248 postes sont créés dans le 1^{er} degré, aucun poste n'a été créé dans le 2nd degré ou chez les personnels administratifs.

Par ailleurs, ces créations de postes ne permettront pas d'assurer une amélioration des conditions de travail des personnels dans les départements mais serviront seulement à « limiter les dégâts », et encore pas partout. Les effectifs sont chargés et les conditions de travail sont de plus en plus difficiles avec notamment l'école toute inclusive. Les RASED et plus largement l'enseignement spécialisé sont exsangues suite aux politiques de destruction du service public menées depuis de nombreuses années.

La réouverture des écoles dès le 11 mai 2020, annoncée par le président et le ministre de l'Education Nationale, alors même que tous les lieux publics resteront fermés, est irresponsable, dangereuse, impossible. L'Ordre des médecins dénonce dans ce choix « un manque absolu de

logique », qui ne pourra qu'aggraver l'épidémie. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) préconise la mise en place du dépistage systématique pour sortir de la crise sanitaire. Pour nos organisations, aucune reprise ne peut se faire sans le dépistage généralisé et systématique des personnels et des élèves, comme le préconise l'avis voté par FO et FSU au CHSCT Ministériel et Académique. Toutes les mesures de protection nécessaires (équipements de protection à hauteur des besoins, désinfection totale des locaux, tests quotidiens...) doivent également être mises en œuvre. Toute reprise d'activité en présentiel, dans les conditions actuelles, ferait peser une responsabilité terrible sur les enseignants, les directeurs et les personnels de direction.

Concernant la carte scolaire, les postes manquent partout (premier degré, second degré, administratifs, infirmiers, médecins...) ! E. Macron a beau indiquer qu'il faut "changer de logiciel" et louer les services publics, le gouvernement poursuit sa politique de destruction.

En ce qui concerne la Haute-Garonne, seulement 15 postes supplémentaires ! Cela ne couvre même pas les fermetures annulées.

Un département qui a parmi les pires taux d'encadrement, avec notamment un seuil à 32 en maternelle et un manque cruel de remplaçants ! Madame la Directrice Académique, Madame Laporte, l'avait reconnu et s'était engagée à améliorer la situation.

Votre projet propose encore des fermetures ! Alors que les personnels sont en première ligne pour assurer l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, pour assurer la continuité pédagogique dans des conditions très difficiles, aucune fermeture n'est acceptable ! **Nous vous demandons d'abandonner toutes les fermetures et d'ouvrir partout où c'est nécessaire notamment là où les effectifs sont proche des seuils.**

Tous les jours, nous constatons les conséquences des fermetures de lits au sein de l'hôpital public. La situation actuelle démontre la nécessité de renforcer le service public, la FNEC-FP FO n'accepte pas la moindre fermeture de classe au sein de l'école publique.

Il est impossible de continuer comme si de rien n'était. Il est impossible de faire comme avant. La dégradation des services publics et des conditions de travail des personnels doit s'arrêter.

Le ministre est sous pression. Il a été contraint de créer 1248 postes. La FNEC-FP FO exige :

- des masques de protection agréés et le dépistage COVID-19 systématique pour les personnels
- l'annulation de l'ensemble des suppressions de postes
- des ouvertures **partout où cela est nécessaire**
- l'abondement de la brigade de remplacement
- des postes pour l'enseignement spécialisé
- des postes pour les décharges de direction
- des postes pour l'accueil des moins de 3 ans
- des postes EFIV
- des postes d'UPE2A
- le maintien de la DGH existante pour les SEGPA
- la prise en compte des effectifs d'ULIS (loi d'août 2019)
- le respect des seuils des classes non dédoublées en éducation prioritaire

De plus, ces postes ne seront pas superflus quand tous les programmes devront être repris au point où ils ont été stoppés le 13 mars. La continuité des liens éducatifs, quand ils ont pu être maintenus pendant le confinement par l'enseignement à distance, facilitera la reprise **mais il ne peut remplacer l'enseignement dans le cadre de l'école et de la classe.**

Monsieur le Directeur Académique, Votre projet ne répond pas aux besoins de l'école et des élèves du département pour permettre de réduire les inégalités et assurer la réussite de toutes et tous, de nouvelles créations de postes doivent être décidées à tous les niveaux et à hauteur des besoins.

Au vu de tous ces éléments, la FNEC-FP FO a décidé de ne pas siéger au CDEN de ce 21 avril 2020.